Le FRANÇAIS à l'UNIVERSITÉ

Nos 1-2
2016

Version abrégée : les numéros complets sont en ligne sur le site www.bulletin.auf.org.

CHER LECTEUR, CHÈRE LECTRICE,

Cet exemplaire vous propose une sélection d'articles tirés des numéros 1 et 2 de l'année 2016. Les numéros sont consultables dans leur intégralité sur le site Internet du bulletin (www.bulletin.auf.org).

LA RÉDACTION

Sommaire

ÉDITORIAL
01 / *Créativité et recherche en français*
Stéphane Grivelet

POINT DE VUE
01 / **Évolution des dispositifs universitaires de formation de français** / Mirande Khalaf

RESSOURCES
02 / **IFprofs, le réseau social de l'éducation en français**
Coline Durand

SOUS LA LOUPE
02 / **Les associations de professeurs de français et la FIPF au service de la francophonie**
Jean-Pierre Cuq

02 / **Atouts et défis du fonctionnement en réseau associatif. Le cas de la CECO-FIPF** / Doina Spiţă

02 / **Rôle des associations d'enseignants de français du monde arabe dans le maintien et la diffusion de l'enseignement de la langue française et des cultures francophones** / Samir Marzouki

02 / **Le capital symbolique du français sur le marché aux langues en contexte plurilingue au Ghana**
Gregory Nutefe Kwadzo

LIRE EN FRANÇAIS
Une note de lecture
02 / Souheila Hedid

EN FRANÇAIS ET EN D'AUTRES LANGUES
Une note de lecture
02 / Olivier-Serge Candau

Éditorial

LES ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX, SOUTIENS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

À l'occasion du congrès mondial de la fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui se tiendra du 14 au 21 juillet 2016 à Liège (Belgique), nous avons voulu consacrer ce numéro imprimé du *Français à l'université* au rôle des associations de professeurs et réseaux de chercheurs dans le développement de l'enseignement du français, utilisant une partie des articles publiés dans la version complète de notre bulletin www.bulletin.auf.org.

Les quatre articles de ce dossier spécial présentent des régions et des situations très différentes, donnant un panorama varié des apports du monde associatif à l'activité des professeurs de français et des chercheurs en linguistique ou en littérature françaises.

Le président de la FIPF, Jean-Pierre Cuq, fait le point sur ce qu'est cette fédération aujourd'hui, après presque 50 années d'existence (la FIPF a été créée en 1969), s'appuyant notamment sur *Le livre blanc de l'enseignement du français*, une grande enquête faite auprès des associations nationales, dont les résultats seront présentés pendant le congrès de Liège. Jean-Pierre Cuq conclut que « c'est grâce à cet engagement souvent modeste mais quotidien de ses milliers de bénévoles dans un projet francophone et humaniste que la FIPF est peu à peu devenue un acteur indispensable des politiques de promotion et de diffusion de la langue française dans le monde ».

Doina Spiţă, présidente de la commission Europe centrale et orientale de la FIPF, s'est fondée pour son article sur une enquête réalisée auprès des 30 associations de la région. Elle met en avant le rôle des associations dans l'impulsion de deux mouvements : les collaborations intra-associatives nationales, qui incitent les différents niveaux scolaires et universitaires à coopérer pour des projets communs, notamment en formation continue, et les collaborations inter-associatives, qui poussent des associations de plusieurs pays à travailler ensemble.

Samir Marzouki, président de la commission du monde arabe de la FIPF, examine la situation des associations au Maghreb et au Machreq et rappelle des caractéristiques fondamentales du milieu associatif : « ces associations sont des lieux de réflexion, de partage et d'innovation qui ne subissent pas, du fait de leur nature associative, les contraintes propres à la pratique quotidienne du métier et où les enseignants ne sont pas évalués par rapport à l'observation d'un programme mais par leur travail collaboratif et bénévole ».

Suite en page 7

Point de vue

ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DE FRANÇAIS.

SÉMINAIRE RÉGIONAL « DIALOGUE D'EXPERTISE », BEYROUTH, 17 ET 18 NOVEMBRE 2015

Une soixantaine de responsables de langue française des universités de 11 pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Djibouti, Égypte, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Pakistan, Palestine Territoires occupés et Soudan) ont participé au séminaire « Dialogue d'expertise » tenu à Beyrouth (Liban) le 17 et le 18 novembre 2015 au sein de l'Université La Sagesse sur le thème « Évolution des dispositifs universitaires de formation de français ».

Ce séminaire régional organisé par le Bureau Moyen-Orient de l'AUF, en étroite collaboration avec l'Institut français du Liban dans le cadre du programme « Dialogue d'expertise », avait pour objectif principal de présenter le programme « Dialogue d'expertise », qui permet aux départements d'études françaises, des centres de langues ou des sections de français d'obtenir une expertise sur l'ensemble ou sur une question spécifique de leurs activités ou encore, d'obtenir une aide, sous forme de soutien à l'ingénierie pédagogique, pour la création d'un centre universitaire de langues, d'une section ou d'un département de français.

Un programme riche s'étalant sur deux journées denses, animées principalement par deux experts, Samir Marzouki, Professeur à l'Université de La Manouba, en Tunisie, membre du comité de pilotage du programme « Dialogue d'expertise », et Jean-Jacques Richer, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, en France, a été partagé entre séances plénières, ateliers de travail et table ronde. Les contributions des intervenants et des participants ont permis de traiter plusieurs questions relatives à la création ou à l'évolution de départements de français et centres universitaires de langues, au renforcement de l'attractivité des formations de français ou

Suite en page 8

Ressources

IFPROFS, LE RÉSEAU SOCIAL DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS

Les enseignants francophones et les professionnels de l'enseignement francophone dans le monde disposent depuis début 2016 d'un réseau social professionnel qui leur est propre, IFprofs.

Ce projet, porté par l'Institut français (Paris), a été conçu en collaboration avec des Instituts français et des établissements scolaires de plusieurs pays.

Un réseau social au service de la formation des professionnels de l'éducation francophone
IFprofs s'adresse notamment aux professeurs francophones des universités et aux étudiants qui se destinent à l'enseignement en français. Les enseignants de français du niveau secondaire, les enseignants dispensant d'autres matières en français et les directeurs d'établissement peuvent également en devenir membres.

Une fois leur profil créé, les professionnels accèdent à l'ensemble des contenus et services proposés sur IFprofs et peuvent les utiliser dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Dialoguer et échanger avec des collègues
Les membres d'IFprofs peuvent entrer en relation avec d'autres professionnels, et notamment :

- participer à des discussions
- s'associer à des projets et à des réflexions au sein de groupes virtuels
- proposer des annonces professionnelles ou y répondre
- rencontrer des pairs à l'occasion de formations et d'événements francophones annoncés sur le réseau social

Trouver des ressources et des informations professionnelles
Ressources pédagogiques et didactiques, retours d'expérience, vidéos, photos et enregistrements sonores concernant les cultures francophones… Tous ces contenus sont disponibles au sein d'une base de données proposant des recherches par critères spécifiques au domaine de l'éducation francophone. Ils peuvent être stockés dans l'espace personnel de chaque utilisateur.

Partager son expérience professionnelle
Sur IFprofs, les professionnels peuvent publier des témoignages, des ressources, des appels à contribution… Libre à eux de transmettre et de faire connaître les fruits de leurs recherches, des retours d'expérience ou leur expertise.

Apprendre et se former
En prenant part à IFprofs, outil de formation informelle, les professionnels peuvent enrichir et faire évoluer leurs pratiques. Rassemblant des personnes qui exercent des métiers liés à l'éducation francophone, IFprofs est assimilable à une « communauté de pratiques », un concept forgé par Etienne Wenger (1998) : « Une communauté de pratiques est un groupe dont les membres s'engagent régulièrement dans des activités de partage de connaissances et d'apprentissage à partir d'intérêts communs ».

Une communauté de pratiques favorise l'apprentissage et permet à ses membres de faire évoluer leurs pratiques — une idée ainsi formulée par Amaury Daele (2013) : « L'approche des communautés de pratiques décrit le fonctionnement d'une communauté de professionnels qui donne l'opportunité à ses membres de se développer professionnellement. » Ce développement se produit non dans le cadre formel d'un cursus de formation structurée, mais dans un cadre informel. Cette caractéristique est décisive pour le processus d'apprentissage.

Une communauté en ligne mondiale
Une entrée par pays, un partage au niveau mondial
Les professionnels accèdent à IFprofs par l'espace dévolu à leur pays au sein de la communauté mondiale. L'entrée par pays permet de retrouver plus rapidement les collègues, les informations et les ressources en lien avec son pays.

En parallèle, la mise en réseau des espaces-pays permet une réelle mutualisation au niveau mondial. Depuis leur espace-pays, les membres peuvent ainsi entrer en relation avec les professionnels d'autres pays et découvrir des contenus publiés sur l'ensemble du dispositif.

Plus de 30 pays rejoindront IFprofs au cours de l'année 2016 :

- en Afrique : Bénin, Ghana, Mali, Sénégal, Togo
- en Amérique latine : Argentine, Colombie, Mexique, Pérou
- en Asie : Hong Kong, Taïwan, Thaïlande, Vietnam
- en Europe : Albanie, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Macédoine, Portugal, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie
- au Moyen-Orient : Égypte, Liban

Pour chaque espace-pays : des animateurs
Des animateurs de communautés sont identifiés pour accompagner l'activité de chaque espace-pays.

Exerçant dans les structures éducatives du pays (université, association de professeurs de français, ministère de l'Éducation, établissement scolaire…) et dans le réseau culturel français à l'étranger (Institut français, Alliance française, Ambassade), leur rôle est de créer une dynamique participative au sein des professionnels du pays inscrits sur IFprofs.

Disponibles pour répondre aux questions des utilisateurs, les animateurs ont la main pour éditorialiser le site en fonction des besoins de la communauté éducative du pays. Ils peuvent intervenir a posteriori pour modérer les publications ne respectant pas la charte d'utilisation — le principe de base étant que toutes les contributions des membres sont instantanément mises en ligne sur IFprofs.

De nouveaux pays en 2017
Les pays intéressés pourront rejoindre IFprofs l'année prochaine. Gratuite, l'ouverture d'un espace-pays implique d'identifier au moins une personne chargée d'animer dans la durée la communauté en ligne du pays. Une formation à l'animation d'IFprofs peut lui être dispensée par l'Institut français.

Un point d'entrée vers les contenus de nombreux partenaires du domaine de l'éducation francophone
Complémentaire de l'offre destinée aux professionnels de l'éducation existant actuellement sur le Web, IFprofs propose de valoriser les actions et les ressources numériques francophones des institutions publiques et privées dans le cadre de partenariats.

Le partenaire dispose d'un profil spécifique et s'engage à publier régulièrement sur le site. Ses contenus sont diffusés sur l'ensemble du réseau mondial et mis en avant dans des zones consacrées. Le partenaire peut également entrer en contact avec les autres membres de la communauté, qui peuvent ainsi suivre à partir d'IFprofs l'actualité du monde de l'éducation francophone.

Coline Durand
Chargée de mission numérique éducatif, Institut français

Pour aller plus loin :

Le réseau social www.ifprofs.org

Vidéo présentant IFprofs :
https://www.ifprofs.org/ifprofs-3-minutes

Contact : ifprofs@institutfrancais.com

À lire également sur le site www.bulletin.auf.org

l'article de Haydée Silva « Explorer l'interculturel par la théâtralisation de contes et légendes du Québec » et celui d'Olivier Dezutter, Haydée Silva et Audrey Thonard « Scriptur@les, une nouvelle ressource pour repenser la didactique de l'écriture en contexte universitaire à l'ère numérique »

LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ Bulletin des départements de français dans le monde / ISSN 1017-1150 (édition papier) / ISSN 1560-5957 (édition électronique) / Directeur de la publication Jean-Paul de Gaudemar / Rédaction Stéphane Grivelet / Conception et réalisation www.bertuch.ca / La Rédaction remercie, pour sa contribution à ce numéro Amélie Nadeau.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE Case postale du musée, c.p. 49714, Montréal (Québec), H3T 2A5, Canada / Téléphone 514.343.6630 / Télécopieur 514.343.2107 / Courriel francais-langues@auf.org / www.bulletin.auf.org / Reproduction entière ou partielle autorisée avec mention de notre titre et de l'URL de notre site.

Sous la loupe

LES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS DE FRANÇAIS ET LA FIPF AU SERVICE DE LA FRANCOPHONIE

En 1969, des associations de professeurs de français, dont certaines existaient depuis longtemps, ont décidé de se réunir grâce à la vision fondatrice du Belge Louis Philippart et du Français Jean Auba. Ils créaient ainsi la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Ces associations fédérées sont aujourd'hui plus de 180, dans 140 pays, et d'autres encore les rejoignent chaque année.

À quoi ce besoin est-il dû, et quel est le rôle des associations et de leur fédération internationale ? Le travail d'enquête que la FIPF vient de mener ces dernières années et qui va se terminer par la publication d'un *Livre blanc* lors du congrès de Liège en juillet prochain nous donne quelques éléments de réponse.

Les associations ne sont pas des organisations politiques ni des syndicats, mais des lieux collectifs d'organisation de la vie professionnelle et de partage de valeurs communes. Or, si la vie professionnelle des professeurs de français est bien sûr largement la même que celle de beaucoup d'autres professeurs, elle est aussi très singulière. Cette singularité, c'est que dans un monde politiquement et économiquement si multiple, ils ont en commun un désir très puissant de partager, de vivre ensemble une expérience exceptionnelle et qui dépasse de très loin la simple vie professionnelle. Cette expérience est celle d'une langue, le français, à laquelle ils se montrent très affectivement attachés, et celle des cultures qu'elle porte.

L'enquête du *Livre blanc* montre clairement le désir des enseignants de participer à l'élaboration des politiques linguistiques de leur pays. Un des rôles majeurs de la FIPF est donc d'aider les enseignants à connaître leur environnement professionnel et à prendre conscience qu'ils peuvent avoir une action citoyenne sur celui-ci. En adhérant à une association, le professeur de français se donne les moyens d'entrer dans un réseau mondial de solidarité dans lequel il est un acteur qui compte et qui participe à l'évolution de la vie éducative et de l'enseignement des langues.

Mais agir sur l'environnement éducatif ne s'improvise pas : la FIPF aide les associations à professionnaliser leur action en organisant deux stages annuels de formation des cadres associatifs, qui réunissent à Paris de 15 à 18 participants. Ils y apprennent à dialoguer efficacement avec les autorités sur des problèmes professionnels importants. Parmi ceux-ci, le vieillissement assez général du corps, le départ en retraite programmé de milliers d'enseignants de français langue maternelle ou étrangère dans les prochaines années tandis qu'on observe parallèlement un certain désintérêt des étudiants pour les filières des « Humanités » et que le nombre de jeunes diplômés choisissant le métier d'enseignant de français ne cesse de diminuer, constituent des sujets de préoccupation majeurs et sur lequel la Fédération entend attirer l'attention des responsables politiques et éducatifs au niveau des États et à celui de la Francophonie.

Un autre des enseignements importants du *Livre blanc* est la mise en évidence du manque, criant dans certains endroits, de formation de jeunes enseignants, et très souvent aussi de formation continue. Face au désengagement constant des États dans le domaine de la formation continue, la FIPF, en collaboration avec ses partenaires principaux comme l'OIF, a entrepris depuis plusieurs années de nombreux projets pour aider au renforcement de l'expertise de formation au sein des associations et favorise leur implication toujours plus forte dans ce domaine. Plus largement, il s'agit pour la FIPF d'accompagner l'évolution du métier, comme l'a montré la journée de réflexion qui s'est tenue en 2014 sur ce thème, en partenariat avec le CIEP de Sèvres.

Parmi les buts statutaires de la FIPF figure bien entendu l'échange et la diffusion des bonnes pratiques. À cet effet, la FIPF a, ces dernières années, fait un effort particulier pour rénover ses supports pédagogiques traditionnels, tels que ses revues *Dialogue et Culture*, grâce au travail du professeur Luc Collès, et *Le français dans le monde*, grâce à l'implication de son équipe de rédaction et de son partenaire éditorial, CLE International. Mais elle a su aussi mettre sur la toile une plateforme moderne, *Le monde en français* (http://fipf.org/), qui vient d'être récemment rénovée. Elle est aussi devenue pour le compte de l'OIF l'opérateur unique du site www.francparler-oif.org, sur lequel les professeurs de français trouvent et échangent des informations pédagogiques et des matériaux pour la classe.

Un autre des objectifs affichés de la FIPF est de contribuer activement au dialogue entre les diverses catégories de professeurs de français. À cet effet, les congrès qui se tiennent régulièrement à l'échelon des commissions régionales, et bien sûr à l'échelon mondial, sont des creusets irremplaçables de rencontres et d'échanges. Celui qui se tiendra à Liège en juillet de cette année et qui verra le renouvellement démocratique des instances de gouvernance de la fédération en sera un exemple éclatant.

Mais ce dialogue se concrétise aussi par des actions de formation et de recherche. À cet égard, le partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie a été très fructueux ces dernières années. En effet, selon les pays, les associations sont soit composées de collègues appartenant à tous les niveaux d'enseignement, soit uniquement composées de professeurs de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur. Il était donc naturel de lancer en commun avec l'AUF un grand projet qui soit à la fois un projet de recherche et un projet de formation par la recherche. Ce fut le projet « Langue française, diversité culturelle et linguistique : culture d'enseignement et culture d'apprentissage », plus connu sous son acronyme CECA. Cette recherche a apporté des connaissances nouvelles sur ce qui se passe réellement dans les classes de langue française dans beaucoup d'endroits en les étayant plus objectivement. Les divers rapports et commentaires des équipes (20 pays y ont activement participé) ont montré la nécessité absolue de tenir compte des cultures d'enseignement et des cultures d'apprentissage locales pour la mise en place des curriculums et pour le choix des méthodologies d'enseignement du français. De nombreux résultats de la recherche sont disponibles pour la communauté universitaire, dont le numéro spécial (34, 2012) des Mélanges du CRAPEL, *Enseignement, apprentissage du FLE/FLS à travers le monde*[1], qui reprend plusieurs communications du colloque conclusif tenu à El Jadida, au Maroc, et une série d'ouvrages, dont trois ont été publiés aux Presses universitaires de Grenoble et un par le GERFLINT[2].

À lire également sur le site www.bulletin.auf.org

Milburga Atcero « Le rôle de l'association des professeurs de français en Ouganda (APFO) dans le développement du français et dans la valorisation de la recherche scientifique en français au niveau universitaire en Ouganda »

Claudia Gaiotti, Laura Masello, Eliane Lousada et Sabrina Bevilacqua « Le réseau CLEFS — AMSUD : un nouveau chantier de recherche et d'action associative »

Le dossier « Le français au Maroc », paru dans le numéro 1-2016 du *Français à l'université*

Mina Sadiqui « Le français au Maroc, des contextes et des didactiques »

Abdelouahad Mabrour « Les langues au/du Maroc : une présentation sociolinguistique »

Mina Sadiqui « Didactique du français au lycée au Maroc. Entre didactique des langues et didactique des disciplines scientifiques »

Mehdi Kaddouri « Didactique des langues à l'épreuve du numérique »

Un des rôles majeurs de la FIPF est donc d'aider les enseignants à connaître leur environnement professionnel et à prendre conscience qu'ils peuvent avoir une action citoyenne sur celui-ci.

La recherche CECA a permis un partage des compétences de recherche et de formation. Tout d'abord, elle a été l'occasion dans chaque pays d'une collaboration concrète entre des enseignants appartenant à divers niveaux d'enseignement dans le grand respect des compétences de chacun. Elle a aussi donné lieu à des partages de savoir-faire entre les diverses équipes participantes, qui n'avaient pas toutes à un niveau égal ce qu'on pourrait appeler une culture de recherche. En effet, le protocole de la recherche n'étant pas forcément facile à mettre en œuvre, il a fallu monter plusieurs sessions de formation à la recherche. Ces sessions, qui ont pu être mises en place grâce à l'AUF, ont vu par exemple des équipes d'Amérique latine ou des équipes africaines mettre en commun leurs savoir-faire.

Les associations, on le voit, ne sont pas des clubs de rencontre, mais des lieux d'action et de réflexion. Leurs adhérents sont, dans leur immense majorité, des militants qui ne veulent pas être soumis, pour leurs enseignements, aux seules lois de l'offre et de la demande. C'est pourquoi les associations et fédérations nationales membres de la FIPF ont toutes pour objectif de maintenir un enseignement de qualité de la langue française dans les systèmes éducatifs et universitaires et, plus largement, d'œuvrer à la diversité de l'offre d'enseignement des langues vivantes. Au niveau fédéral, la FIPF est donc attentive au maintien des engagements des États pour un enseignement de la langue française au service de la réussite de tous et, dans les pays où le français est langue étrangère, à l'enseignement d'au moins deux langues vivantes étrangères. Il s'agit pour elle de contribuer à l'offre plurilingue par la francophonie.

On peut dire que les associations de professeurs de français sont des courroies de médiation majeures entre les décideurs politiques et la société civile, car chaque professeur, au contact avec des dizaines ou des centaines d'élèves, tresse dans les familles ce que j'appelle les petites mailles de la francophonie. C'est grâce à cet engagement souvent modeste mais quotidien de ses milliers de bénévoles dans un projet francophone et humaniste que la FIPF est peu à peu devenue un acteur indispensable des politiques de promotion et de diffusion de la langue française dans le monde.

Jean-Pierre Cuq
Université Nice Sophia Antipolis (France) et Président de la FIPF

1- Aussi en ligne sur le site http://www.atilf.fr/spip.php?rubrique619

2- Trois volumes ont été publiés aux Presses universitaires de Grenoble : *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde. Le projet CECA*, sous la direction de Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, *Le français langue seconde en milieu scolaire français. Le projet CECA en France*, de Fatima Chnane-Davin (dir.), Christine Félix et Marie-Noëlle Roubaud et *Une semaine en classe en immersion française au Canada. Le projet CECA au Canada*, de Danièle Moore et Cécile Sabatier. *Le français langue étrangère en Espagne : culture d'enseignement et culture d'apprentissage (le projet CECA)*, sous la direction de Javier Suso López, a paru dans la collection « Situations du français » (FIPF/GERFLINT). L'ouvrage est téléchargeable gratuitement en cliquant sur le lien suivant : http://gerflint.fr/Base/Situations/FIPF1.pdf

ATOUTS ET DÉFIS DU FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU ASSOCIATIF. LE CAS DE LA CECO-FIPF

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) est une organisation non gouvernementale créée en 1969, ayant pour objectif déclaré la promotion et la diffusion de la langue française dans le monde. Au fil du temps, elle a constamment élargi son assise et elle compte aujourd'hui plus de 80 000 adhérents, en provenance des 180 associations regroupées en 8 commissions, dont 7 territoriales. Parmi celles-ci, la Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO), créée en 1991. La CECO recouvre un vaste territoire : elle s'étend du centre de l'Europe jusqu'au Pacifique et réunit 25 pays représentés par 30 associations[3]. Toutes ces associations sont mixtes, réunissant des enseignants de FLE de tous les niveaux. À quelques exceptions (Ukraine, 92 % d'adhérents de l'enseignement supérieur ; Saint-Pétersbourg, 75 % ; AEFR Moscou, 60 % et Tatarstan, 50 %), ils sont majoritairement du secondaire.

Si la FIPF entend promouvoir la langue française avant tout par des stratégies d'amélioration et de développement de son apprentissage et de son enseignement, cette configuration se dessine comme une prémisse extrêmement positive, car elle permet la mise en place de partenariats doublement profitables : sur l'axe vertical, des collaborations intra-associatives nationales, construites entre les différents paliers de l'enseignement, du primaire jusqu'à l'université ; sur l'axe horizontal, des collaborations inter-associatives, conçues comme des espaces d'échange et d'enrichissement mutuel. Le croisement des deux axes à travers des projets communs est censé conduire à des effets particulièrement productifs. Est-il suffisamment valorisé, ce modèle de fonctionnement en réseau ? Et quel rôle spécifique reviendrait aux universités ? Afin d'y trouver des réponses, nous avons lancé, dans la continuité du *Livre blanc de l'enseignement du français*[4], une enquête qui s'est déroulée aux mois de mars-avril derniers. Sur les 30 associations de la CECO, 23 ont accepté d'y participer. Les quelques éléments d'analyse proposés ci-dessous s'appuient sur ces résultats.

L'université dans les réseaux associatifs nationaux de la CECO

L'espace dans lequel les contributions collaboratives au niveau national s'avèrent être les plus solides est certainement celui de la formation. Un consensus unanime établit sans équivoque que le point fort de la collaboration associative enseignement supérieur-enseignement secondaire est, sous différentes formes, la formation continue. Au-delà des colloques / conférences / séminaires nationaux annuels, où les communications issues du travail de recherche en didactique sont associées à des ateliers de formation animés par les universitaires et par les formateurs du secondaire accrédités, avec souvent des participations internationales (en Bulgarie, Croatie, Moldavie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Roumanie, AEFR de Russie, Russie Amourskaya, Slovaquie, Slovénie), les questionnaires ont révélé l'intérêt pour les formules interactives « à la carte » sur des thématiques adaptées aux besoins, ainsi que pour les projets type recherche-action. Certaines associations le font déjà : c'est le cas du Bélarus, de la Hongrie (projet de formation en ligne), ainsi que des pays rattachés au CREFECO[5] (Albanie, Arménie, Bulgarie, Macédoine, Moldavie et Roumanie), qui réalisent, depuis bon nombre d'années déjà, la démultiplication territoriale du programme de formation proposé par le centre de l'OIF établi à Sofia. À retenir aussi, les universités d'été : celle de Budapest, devenue, depuis 2013, un projet régional, grâce aux participations des pays voisins, ou celle mise en place par la Slovaquie.

Un consensus unanime établit sans équivoque que le point fort de la collaboration associative enseignement supérieur-enseignement secondaire est, sous différentes formes, la formation continue.

Quant à la formation initiale des enseignants de FLE, une implication plus ferme s'est avérée utile : sur les 4 modèles de master de didactique proposés dans les différents pays, le plus répandu est celui de la Didactique du FLE (15 répondants sur 23), suivi de la Didactique générale (11 sur 23), de la Didactique des langues vivantes (9 sur 23) et enfin de la Didactique du plurilinguisme (seulement 3 répondants sur 23, plus précisément la Croatie, la Moldavie et la République tchèque). D'un côté, les résultats de cette analyse quantitative sont encourageants au regard de la volonté institutionnelle de certains pays de soutenir le français, même si 15 sur 23 reste une proportion modeste ; d'autre part, c'est décevant de constater l'écart qui existe entre les avancées significatives des recherches dans la didactique du plurilinguisme et la résistance institutionnelle à les intégrer dans les curricula. Enfin, les masters de didactique sont offerts parfois en alternance (par exemple, en Roumanie, tous les 2 ans, en rotation avec le master d'Études francophones), une solution souvent difficilement négociée et finalement acceptée à partir de l'idée que mieux vaut peu que rien.

L'implication des adhérents appartenant au milieu académique à l'occasion des diverses actions associatives mises en place conjointement est remarquable. Elle se décline en collaboration à la conception de programmes, de manuels, de référentiels (Arménie, Lettonie, Roumanie) ; participation à des jurys (olympiades de français, organisées conjointement avec le ministère de l'Éducation aux niveaux local, régional et national, en Bosnie-Herzégovine, en Lettonie, en Macédoine, en Pologne, en République tchèque et en Ukraine ; concours de fiches pédagogiques, en Hongrie ; de théâtre et de chanson, en Moldavie et en Roumanie ; de traduction, pour écoliers et étudiants, à Saint-Pétersbourg ; de traduction canadienne, en Ukraine ; concours plurilingue de jeunes orateurs, en Lettonie) ; rédaction de bulletins d'information et de revues (République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Russie-Amourskaya) ; enfin, mise à disposition de locaux (souvent, les associations siègent dans l'espace de l'université, et c'est toujours à titre gracieux), de logistique, équipements, assistance technique.

Le réseau inter-associatif

Réunissant des associations en provenance des pays ex-communistes, l'action de la CECO a eu des enjeux particuliers, et son premier projet fédérateur en témoigne : *La rénovation curriculaire en Europe centrale et orientale : expertise et perspectives*, lequel s'est déroulé entre 1995-1999, faisant découvrir aux associations leur rôle de conseil institutionnel et de vecteur d'innovation et entamait un dialogue professionnel qui n'a plus cessé, depuis, de se développer, surtout après la *Mise en réseau via Internet*, réalisée entre 2002-2008.

À partir de 2008, tout en remplissant au quotidien la fonction d'interface entre les politiques promues par la FIPF et les réalités du terrain, la CECO a mis en place le projet des Réunions-formation annuelles (Sofia 2009, Montreux 2010, Prague 2011, Paris 2013), qui a permis d'améliorer la visibilité des initiatives locales à travers les nombreux projets nationaux et transnationaux (par exemple, le Congrès binational de Klagenfurt, organisé conjointement par les associations autrichienne et slovène, en septembre 2015) et de contribuer à la professionnalisation de la vie associative, grâce aux échanges, au transfert des bonnes pratiques et aux ateliers de formation adaptés aux besoins spécifiques de la commission. Afin d'encourager une meilleure articulation entre le travail de recherche en didactique, en acquisitions langagières et en linguistique appliquée et les praticiens, entre la formation initiale et la formation continue, entre le français et les disciplines non linguistiques, un nouveau projet est en cours et il est intitulé *CECOLang*. Placé dans la continuité du *Livre blanc de l'enseignement du français*, il permettra de mieux valoriser le potentiel important d'expertise sur le terrain dans une perspective innovante, au bénéfice de l'enseignement du français. Une première série de résultats feront l'objet d'une table ronde dans le cadre du Congrès mondial de la FIPF qui aura lieu à Liège, en juillet 2016.

Mieux assumer peut porter des fruits

Selon les chiffres du *Livre blanc*, il est de l'ordre de l'évidence que l'enseignement du français est en baisse. À tous les niveaux, l'anglais est largement majoritaire comme LV1. C'est seulement en tant que LV3 que le français occupe le premier rang : dans 9 pays sur 26, à tous les niveaux (Bulgarie, Hongrie, Kazakhstan, Monténégro, Russie-AEFR, Russie Saint-Pétersbourg, Russie Amourskaya, Serbie et Ukraine) et partiellement dans 3 pays (Bélarus et Lettonie, dans le supérieur, et Lituanie, au primaire). L'enquête récente est révélatrice d'un autre phénomène : le nombre de jeunes diplômés choisissant le métier d'enseignant de français ne cesse de diminuer. Il se situe à peine entre 50-80 % en Albanie, en Macédoine, au Monténégro, en Roumanie, en Slovaquie et au Tatarstan, soit 25 % des pays interrogés ; entre 20-30 % en Bulgarie, en Croatie, en Moldavie, en Pologne, en Russie-Krasnoyarsk, en Slovénie et en Ukraine, soit 24 % ; les autres, soit 50 %, n'indiquent pas de chiffres, mais déclarent un « très faible pourcentage ». Un témoignage encore plus alarmant : « Les départements de français des universités de Shtip et de Tétovo n'inscrivent plus d'étudiants depuis un certain temps à cause du manque d'intérêt dans leurs régions » (Macédoine).

Que doivent-ils faire, au niveau associatif, ces enseignants passionnés de leur métier, prêts à s'investir dans des actions de solidarité pour le servir, préoccupés par les phénomènes linguistiques de la mondialisation et la baisse du français sur le marché des langues et qui ont choisi d'adhérer à une association pour se faire entendre au moyen de cette voix collective légitime ? Notre réponse est ferme : c'est d'encore mieux assumer leur rôle. Et le faire selon un modèle d'implication, en même temps lucide et efficace, qui pourrait être décliné en six volets : jouer avec plus de courage son rôle de veille et de conseil à la décision institutionnelle (en Moldavie, en Roumanie, en Serbie et en Slovaquie, des protocoles ont même été signés avec le ministère de l'Éducation nationale) ; oser innover (en exploitant le numérique, en valorisant le plurilinguisme) ; mieux se placer dans le concert des langues, à travers des partenariats avec les associations d'autres langues (v. l'exemple de la Pologne et de la Lettonie) ; mettre en place des stratégies de promotion auprès des parents, des directeurs d'établissement, des élèves, des institutions francophones ; enfin, défendre — et faire apprécier avec justesse — les valeurs humanistes (le bénévolat en est une !).

Selon les chiffres du Livre blanc, il est de l'ordre de l'évidence que l'enseignement du français est en baisse.

Doina Spiță
Université « Al.I.Cuza » de Iaşi, Roumanie, Présidente de la CECO-FIPF

3- Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Fédération de Russie (6 associations membres de la FIPF), Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

4- Projet FIPF-OIF 2013-2016

5- CREFECO : Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale de l'OIF, basé à Sofia (Bulgarie)

RÔLE DES ASSOCIATIONS D'ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS DU MONDE ARABE DANS LE MAINTIEN ET LA DIFFUSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DES CULTURES FRANCOPHONES

Dans le monde arabe, les départements de français jouent, à l'échelle universitaire, un rôle majeur dans le maintien et la diffusion de la langue française, mais ils ont tendance à le jouer en solo, chacun dans sa région. Constitués en réseaux nationaux et régionaux, ils pourraient développer ce rôle en mettant les compétences qui existent au sein des départements plus anciens et mieux lotis, au service des départements plus jeunes. Plusieurs tentatives, au Maghreb comme au Machreq, ont eu lieu dans le but de fédérer les énergies de ces départements et de susciter une réflexion commune sur les problèmes et obstacles souvent similaires qu'ils rencontrent au quotidien, l'auteur de cet article ayant, par exemple, animé, pendant 10 ans, dans les années 90, en Tunisie, un réseau de directeurs de départements de français créé spontanément, mais aussitôt adopté par les autorités ministérielles et universitaires et les instances francophones de la coopération comme un partenaire incontournable.

Un fait majeur a eu lieu en octobre 2015 : la première rencontre des directeurs de départements de français du Maghreb, organisée à Casablanca par le Bureau Maghreb de l'AUF, qui a réuni la quasi-totalité des directeurs de départements d'Algérie, du Maroc et de Tunisie et abouti à la création du Réseau maghrébin des départements de français. Ce réseau s'est donné comme objectifs la circulation des compétences, le partage et la mutualisation des informations, la mise en place de projets communs relatifs à l'enseignement et à la recherche en langue française, littérature et civilisation françaises et francophones et didactique du français. Plusieurs actions ont été retenues, dont l'établissement d'une cartographie de l'enseignement du français au Maghreb, la création d'un bureau restreint chargé d'administrer le réseau et de préparer un regroupement annuel tournant, adossé à un colloque maghrébin, le premier devant avoir lieu en Algérie en novembre 2016. Un groupe Facebook administré par le Bureau du Maghreb de l'AUF a été créé pour faciliter la communication entre les membres de ce réseau. De même, le Bureau du Machreq de la même agence universitaire a organisé une concertation entre les départements de la région qu'il couvre et qui dépasse le cadre géographique du monde arabe afin d'étudier les problématiques communes relatives à l'enseignement du français et d'envisager des actions concrètes en faveur de cet enseignement.

Au Maghreb, nous attendons beaucoup du réseau évoqué plus haut qui n'a même pas un an d'existence, et je présume que les départements du Machreq attendent aussi impatiemment les fruits à venir de la grande rencontre qui les a réunis à Beyrouth, mais, sur un autre plan et à une échelle différente, le travail en réseau relatif à l'enseignement du français et à la diffusion des cultures française et francophone est assuré depuis des décennies par les associations d'enseignants de français du monde arabe qui, pour la plupart, sont membres de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et regroupées, au sein de cette fédération dans le cadre de la Commission du monde arabe (CMA). L'intérêt de ces associations réside dans le fait qu'elles sont formées d'enseignants du terrain, librement fédérés au sein de regroupements professionnels, qui n'ont pas d'autre pouvoir que de proposition, mais qui permettent de diagnostiquer les faiblesses et de proposer des solutions aux instances de décision. Souvent formées d'enseignants appartenant à tous les cycles de l'enseignement, du primaire jusqu'au supérieur en passant par le collège et le lycée, elles offrent en leur sein un espace de partage entre enseignants de la même matière, mais à des niveaux différents, et favorisent une perception plus complexe et plus nuancée des problèmes de l'enseignement de cette matière, ce que ne permet pas toujours la pratique quotidienne de la classe à l'un de ces niveaux.

Ces associations sont des lieux de réflexion, de partage et d'innovation qui ne subissent pas, du fait de leur nature associative, les contraintes propres à la pratique quotidienne du métier et où les enseignants ne sont pas évalués par rapport à l'observation d'un programme, mais par leur travail collaboratif et bénévole. Elles contribuent à la formation de leurs adhérents et épaulent, le plus souvent indirectement et quelquefois directement et en concertation avec eux, les efforts des ministères responsables de l'éducation ou de l'enseignement supérieur. Les enseignants et les inspecteurs ou les conseillers pédagogiques s'y retrouvent en dehors du rapport professionnel hiérarchique et discutent donc plus librement en leur sein qu'ils ne le font ailleurs. La motivation de leurs adhérents est telle que ceux-ci payent souvent de leur poche les formations qu'elles organisent et délivrent au prix coûtant puisque ce sont des associations à but non lucratif. Elles sont souvent, également, des partenaires privilégiés des coopérations des pays francophones, dans la mesure où elles contribuent à la diffusion de la langue française et des cultures francophones et parce que ces coopérations mesurent le rôle stratégique qui est le leur. Dans certains pays où le rapport au français est demeuré problématique en raison du passé colonial, elles peuvent jouer un rôle déterminant dans la pacification de ce rapport dans la mesure où, en tant qu'associations professionnelles, elles sont peu susceptibles d'être taxées de visées idéologiques.

Leurs tâches les plus courantes se rapportent à la formation ou au perfectionnement didactiques des enseignants ainsi qu'à la motivation des élèves ou étudiants de ces enseignants, par exemple par les compétitions scolaires qu'elles organisent ou la participation aux concours internationaux comme « Dis-moi dix mots » ou le concours « Philippe Senghor ». Grâce à elles, les enseignants, surtout les jeunes débutant dans le métier, parviennent à rompre leur isolement dans le cadre des regroupements et activités qu'elles organisent à l'échelle régionale ou nationale ou même à l'échelle supra nationale, comme lors des congrès de la Commission du monde arabe de la Fédération internationale des professeurs de français tenus à Beyrouth, au Caire et à Hammamet. Parfois même, certaines rencontres nationales s'ouvrent aux enseignants des pays voisins encouragés par une politique d'échange et de partage des frais des associations de cette commission ou bien à titre tout à fait personnel, en prenant eux-mêmes en charge leur voyage et leur séjour.

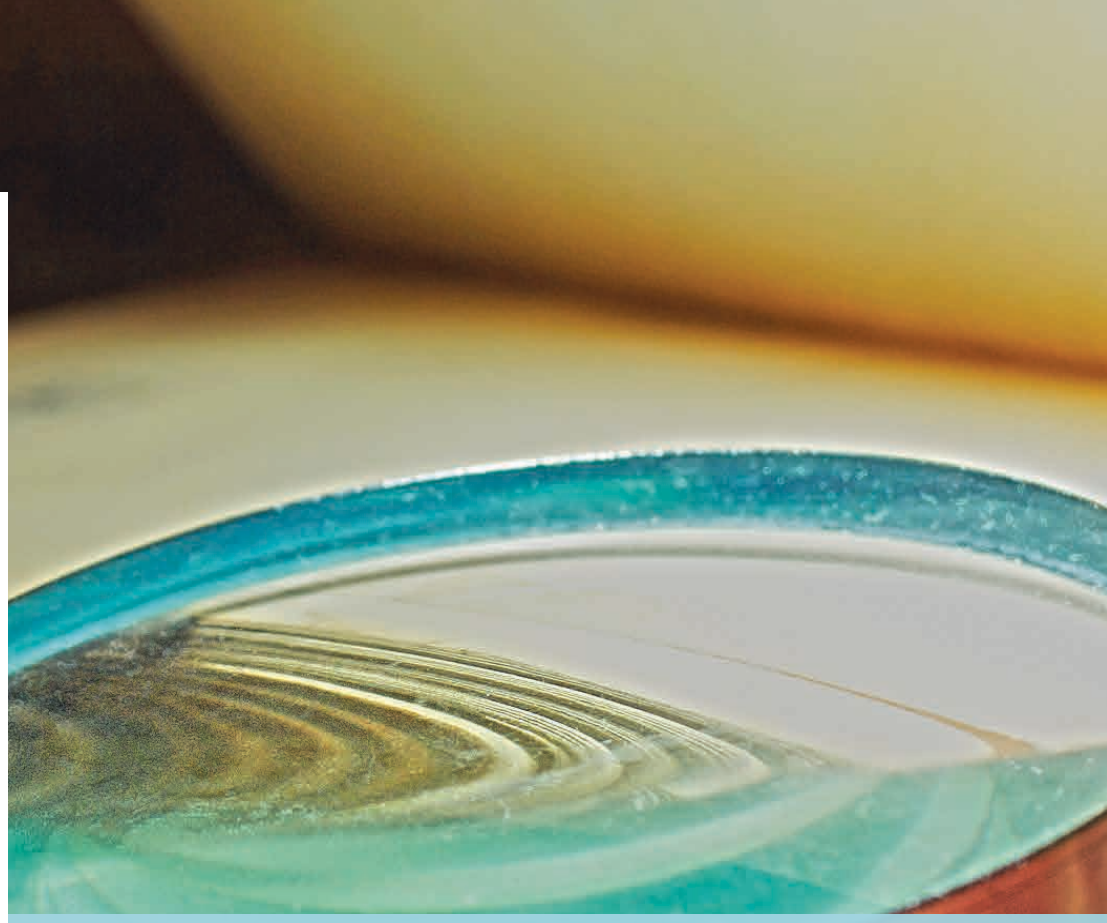

Parution du rapport « Le français dans l'enseignement supérieur au Maghreb »

Les établissements membres de l'AUF au Maghreb ont émis le besoin de connaître l'état des lieux du français dans l'enseignement supérieur dans la région. L'AUF a confié cette tâche à trois experts qui ont produit un rapport présenté en avril dernier à Paris. Il contient un plan d'action et des propositions de projets destinés à être une base de discussion avec les organismes et institutions agissant pour soutenir l'enseignement supérieur en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Confrontées à une baisse régulière du niveau de français des étudiants, les institutions membres de l'AUF au Maghreb ont souhaité pouvoir disposer d'un état des lieux du français dans leur région. L'AUF a fait appel à un groupe d'experts, M^me^ Latifa Kadi, professeure à l'Université d'Annaba (Algérie), M. Abdelouahed Mabrour, professeur à l'Université Chouaïb Doukkali (Maroc), et M. Mohamed Miled, professeur à l'Université de Carthage (Tunisie), pour analyser des actions déjà lancées, identifier les bonnes pratiques et proposer des pistes pour un projet de grande ampleur.

Un rapport, issu de cette vaste enquête, a été réalisé. Il est désormais disponible. Il présente :

- une analyse par pays de la situation du français dans les universités ;
- une liste des projets en cours ou déjà réalisés pour soutenir la langue française dans l'enseignement supérieur avec une étude de leur impact ;
- des propositions de plan d'action, destinées à servir de base de discussion avec les organismes actifs dans la coopération linguistique en langue française et des institutions susceptibles de prendre part à un projet global de soutien à la langue française dans l'enseignement supérieur du Maghreb.

Consulter le rapport :
https://nuage.auf.org/index.php/s/ZFPUC532rEwG2Ip

L'intérêt de ces associations réside dans le fait qu'elles sont formées d'enseignants du terrain, librement fédérés au sein de regroupements professionnels, qui n'ont pas d'autre pouvoir que de proposition, mais qui permettent de diagnostiquer les faiblesses et de proposer des solutions aux instances de décision.

L'appartenance à une commission régionale et à une fédération internationale d'enseignants de français permet aussi de tirer profit des ressources numériques qu'offre, par exemple, Francparler.oif.org qui propose, outre ses propres ressources, des liens pour naviguer dans d'autres sites. Ces enseignants étant membres, par l'intermédiaire de leur association – parfois de leurs associations – nationale(s), d'une fédération qui agit à l'échelle du monde, ils entrent dans une dynamique internationale et peuvent s'informer sur les solutions expérimentées dans d'autres zones géographiques que la leur, face à des problèmes similaires à ceux qu'ils rencontrent eux-mêmes dans leur pratique de l'enseignement. Sachant qu'ils ne sont pas seuls à affronter ces problèmes, ils les affrontent avec plus de détermination et d'efficacité.

Mais, déjà, dans des pays caractérisés par la présence concomitante, dans l'enseignement, du français, langue étrangère ou seconde, et de l'arabe, langue nationale et langue officielle, seule ou avec une autre langue, en plus de l'anglais, seconde ou première langue étrangère selon le cas, ces associations regroupées au sein de la CMA peuvent apporter une contribution didactique déterminante à l'enseignement du français, contribution qui peut inspirer d'autres commissions de la FIPF, par exemple au niveau de la didactique convergente ou de la grammaire des fautes ou de l'usage de la traduction dans l'enseignement. Il en est de même pour les autres commissions du réseau très actif de la FIPF, à condition toutefois que les pays où s'enseigne le français appuient les associations d'enseignants, fassent confiance aux compétences qui y fourmillent et les fassent contribuer intelligemment aux efforts des ministères compétents en faveur de l'enseignement et que les bailleurs de fonds de la Francophonie et les coopérations internationales ne cessent pas de soutenir ces mêmes associations ou ne diminuent pas drastiquement l'aide précieuse qu'ils leur apportent par le biais de leur fédération internationale. Il s'agit là, en effet, d'un enjeu de taille pour la survie et la diffusion de la langue française et la prospérité des cultures qui s'expriment dans cette langue.

Samir Marzouki
Professeur à l'Université de La Manouba (Tunisie),
Président de la Commission du monde arabe de la FIPF

LE CAPITAL SYMBOLIQUE DU FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ AUX LANGUES EN CONTEXTE PLURILINGUE AU GHANA : PORTÉE, DÉFIS ET LIMITES DU RÔLE DE L'ASSOCIATION GHANÉENNE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (GAFT) EN TANT QUE VECTEUR DE LA PROMOTION DU FRANÇAIS

Introduction

Contrairement aux fluctuations qu'ont connues les marchés boursiers au cours de ces dernières années, le capital symbolique (Bourdieu, 1982) du français connaît une croissance constante sur le marché aux langues (Calvet, 2002) au Ghana. Autrefois peu valorisé, aujourd'hui le français a une meilleure cote. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, telles les représentations favorables au français (Kwadzo, 2008) et les actions menées par les associations comme l'Association ghanéenne des professeurs du français (*Ghana Association of French Teachers* – GAFT) pour la promotion et la divulgation du français.

Si cette situation a perduré depuis quelques années, une importante question se pose quant à sa continuité car, comparativement aux marchés boursiers, le marché aux langues reste dans une certaine mesure vulnérable aux changements pour la plupart externes à la langue. Face à ce constat, cet article s'interroge sur l'apport des actions de la GAFT pour promouvoir le français sur le marché aux langues et les représentations favorables au français. Dans un premier temps, cette étude présentera la dynamique du marché aux langues en contexte plurilingue ghanéen. Ensuite, les actions menées par la GAFT en faveur du français seront examinées. Finalement, la portée de ces actions seront exposées.

Le marché aux langues en contexte plurilingue ghanéen

Empruntée à Calvet (2002), l'expression « marché aux langues », utilisée par analogie au marché boursier, décrit l'aspect pécuniaire des langues. Comme sur le marché boursier où les actions cotées peuvent augmenter ou perdre de la valeur selon l'offre et la demande, des langues sont soumises à de pareilles fluctuations venant des situations ou conditions différentes. Parmi les facteurs responsables de cette fluctuation figurent les opportunités procurées aux locuteurs qui communiquent dans cette langue (Dabène, 1994), le prestige lié à l'usage de la langue (Dabène, 1994), le capital symbolique de la langue (Bourdieu, 1982), les représentations favorables élaborées sur la langue (Kwadzo, 2008) ou les fonctions remplies par les langues (Calvet, 1999).

Dans le contexte sociolinguistique ghanéen où coexistent plusieurs langues différentes, la cotation des langues dépend des avantages procurés par celles-ci (Kwadzo, 2008). En effet, deux groupes de langues se partagent ce marché : les langues ghanéennes et les langues étrangères. Alors que toutes les langues ghanéennes remplissent une fonction identitaire, une, l'akan-twi, les domine toutes, et joue le rôle de langue passeport c'est-à-dire une langue utilisée pour l'intercommunication entre les différents groupes ethniques (Calvet, 1999). Le capital culturel, social et économique dont est dotée cette langue véhiculaire la place sur un piédestal dans sa catégorie sur le marché aux langues.

Parmi les langues étrangères, l'anglais et le français occupent des places de choix. Alors que l'anglais reste la langue officielle et la langue du pouvoir politique et juridique et aussi la langue de la promotion sociale, le français, pour sa part, connaît une percée importante sur ce marché. Divers facteurs expliquent cette percée tels que les représentations économiques associées au français (Kwadzo, 2008 ; Kwadzo, 2015) ou, encore, l'ouverture du Ghana sur le monde francophone à travers son adhésion à l'Organisation internationale de la Francophonie[6] et l'approfondissement des liens d'intégration dans une sous-région dominée par des pays francophones[7].

Dans le contexte sociolinguistique ghanéen où coexistent plusieurs langues différentes, la cotation des langues dépend des avantages procurés par celles-ci.

La GAFT : acteur pour la pérennisation de la valeur du français sur le marché aux langues

Dans ce contexte plurilingue ghanéen, la GAFT joue trois rôles bien distincts qui contribuent à la pérennisation du français au Ghana. Le premier concerne la mobilisation des enseignants de français pour la vie associative à travers les congrès et diverses rencontres. Ce processus s'inscrit dans une dynamique défensive (Cooper, 1989 ; Adamson, 2007). Ces rassemblements facilitent ainsi la visibilité et le rayonnement du français et facilitent la construction d'une identité collective autour de la langue. Par ailleurs, la communication en français entre les membres de la GAFT et le développement du réseautage francophone sur le plan national et international augmentent la cote du français en contexte plurilingue.

En deuxième lieu, il y a le capital accru du français grâce à la formation continue offerte aux enseignants dans les centres régionaux pour l'enseignement du français (CREF) et la Francozone, un centre de ressources pour les enseignants. De plus, l'octroi des bourses de développement professionnel pour des stages en didactique du français à l'étranger constitue un autre volet des actions de la GAFT pour la valorisation et la transmission du français.

En troisième lieu, l'utilisation des approches communicatives pour développer la compétence orale favorise l'usage du français pour communiquer entre les membres et son exportation au-delà de la classe. Ces actions, réalisées grâce aux aides financières françaises, ont des conséquences à long terme sur la diffusion du français et sa valeur sur le marché aux langues.

Conclusion

Finalement, le rôle joué par la GAFT est stratégique. En effet, cette organisation constitue un pilier pour la promotion du français en milieu plurilingue et elle agit aussi comme un groupe de pression capable d'influencer les décisions portant sur le français (Adamson, 2007). C'est la somme de ces facteurs qui augmente la cote du français sur ce marché aux langues.

Toutefois, les représentations pouvant évoluer et se transformer (Abric, 1999), elles, sont sujettes aux fluctuations. Ainsi, la bonne cote du français sur le marché aux langues en ce moment n'est pas garantie à vie. De plus, il convient de noter que les actions de la GAFT étant concentrées dans le domaine éducatif (c'est-à-dire la formation des enseignants, l'enseignement du français, le réseautage francophone), ces actions ont un impact insignifiant sur une grande partie de la population, qui n'est pas dans le milieu de l'éducation. Pour cette grande partie de la population, l'anglais reste la langue la plus importante. En effet, le rôle primordial joué par l'anglais en tant que langue officielle, accès au pouvoir et promotion sociale pourrait constituer un défi à l'essor du français sur ce marché. Dans la mesure où le français est associé aux représentations économiques, qu'arriverait-il si le français ne représentait plus un atout économique ? Enfin, la France étant le principal bailleur de fonds de l'association, toute coupe budgétaire française aurait des conséquences sur les actions de l'association.

Gregory Nutefe Kwadzo

Bibliographie

Abric, J.-C., (1999), « L'étude expérimentale des représentations sociales », *in* D. Jodelet (dir.), p. 205-223.

Adamson, R., (2007), *The Defence of French. A Language in Crisis*, Multilingual Matters, Clevedon, Buffalo, Toronto.

Bourdieu, P., (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.

Bourdieu, P., (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.

Broglie, G., (2005), « Les chances du français » in *Le Débat*, numéro 136, sept.-oct. 2015.

Calvet, L.-J., (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littérature, Paris.

Calvet, L.-J., (2002), *Le marché aux langues. Les effets de la mondialisation*, Plon, Paris.

Cooper, R. L., (1989), *Language Planning and Social Change*, Cambridge University Press, Cambridge.

Dabene, L. (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Les situations plurilingues*, Hachette, Paris.

Kwadzo, G. N., (2008), « Plurilinguisme, enseignement et représentations du français en milieux urbains au Ghana ». Thèse de doctorat en Didactique des langues et des cultures (non publiée), Université Sorbonne-Nouvelle-Paris 3, France.

Kwadzo, G. N., (2015), « La Francophonie comme canevas pour favoriser la découverte, la créativité et l'interaction en classe de français : bilan et perspectives », *Le français à l'université*, numéro 2 [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2028

Moore, D. (éd.), (2001), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Crédif-Essais, Didier, Paris.

6- En 2006, le Ghana fait un pas décisif en faveur de la langue française dans la Francophonie en devenant membre associé de l'Organisation internationale de la Francophonie.

7- Parmi les 15 États formant l'organisation sous-régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), seulement 4 pays, incluant le Ghana, sont des pays anglophones. En dépit de la suprématie linguistique de l'anglais en tant que langue de communication internationale, il faut reconnaître que l'intégration du Ghana dans cette région passe par une politique linguistique en faveur de la langue française.

Nous publions ici une sélection des notes de lectures parues dans la version en ligne du *Français à l'université* (numéros 1 et 2, 2015 sur www.bulletin.auf.org).

Lire en français

ÉCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. DES APPORTS DE LA RECHERCHE AUX OUTILS PÉDAGOGIQUES

Boch, Françoise et Catherine Frier, (2015), Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, Grenoble, 334 pages.

Destiné aux universitaires et particulièrement aux enseignants de l'écrit scientifique, cet ouvrage se veut un outil didactique incontournable dans les cursus du supérieur. Il traite de la littéracie universitaire en mettant l'accent sur la production scientifique dans l'enseignement supérieur. Une première lecture du document laisse apparaître une méthodologie fondée sur un paradigme mixte (approche pragmatique et approche normative) qui incite les usagers à développer une réflexion métalinguistique et à construire un ancrage disciplinaire. Cette façon de procéder permet à ces derniers de mieux comprendre les enjeux de l'écrit dans la construction des savoirs à l'université.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première comprend cinq chapitres. Les contenus présentés varient entre des données théoriques et conceptuelles et des exemples tirés des applications expérimentales.

Le premier chapitre de cette partie est écrit par C. Frier. Il traite des défis que l'université doit relever aujourd'hui (ici, l'université française est mise en exergue). L'auteure met l'accent, ainsi, sur les nouvelles problématiques que la mondialisation impose au monde universitaire et qui mettent les chercheurs devant l'obligation de réajuster leurs écrits selon les besoins et le protocole d'un nouveau monde. Dans le deuxième chapitre, F. Boch, C. Cavalla, S. Petillon et F. Rinck abordent quelques difficultés qui sont à l'origine de la conception d'une représentation assez proche du fonctionnement de l'écrit. La ponctuation, l'anaphore et la phraséologie constituent dans ce cas trois entrées problématiques à une étude qui se veut axée sur une démarche inductive plaçant l'étudiant dans la situation d'un apprenti chercheur. Dans le troisième chapitre, O. Gagnon met l'accent sur la manière dont les séquences s'enchaînent. L'objectif est de permettre à l'étudiant de développer une réflexion métalinguistique à travers deux axes : la pertinence des énoncés et leur arrimage. Toute cette étude est basée sur un corpus authentique (les copies des étudiants). Le quatrième chapitre, écrit par A. Chartier et C. Frier, tente d'explorer un dispositif expérimental installé depuis plusieurs années dans un cursus universitaire. L'objectif est de voir dans quelle mesure l'imagination et l'expérience peuvent être en interaction permanente dans le processus d'élaboration des connaissances. Le dernier chapitre de la première partie (F. Boch, F. Grossmann, F. Rinck) présente quelques éléments de réflexion autour de la rédaction scientifique. C'est en réalité un processus d'accompagnement pour les enseignants de l'écrit scientifique et universitaire.

La deuxième partie de l'ouvrage se présente sous forme de manuel. Deux chapitres traitent de manière technique et analytique le scénario pédagogique de l'écrit à travers les deux volets : l'orthographe et la grammaire.

L'ouvrage est un outil incontournable pour tous les formateurs à la littéracie universitaire. Les écrits scientifiques sont en réalité un corpus patent et un objet d'étude très intéressant dans la mesure où ils peuvent contribuer à la réussite des apprentis chercheurs.

Souheila Hedid
Université Frères Mentouri Constantine 1 (Algérie)

À lire également sur le site www.bulletin.auf.org les notes de lecture de

Efstratia Oktapoda, *Une francophonie en quête de sens. Retour sur le premier Forum mondial de la langue française* sous la direction de Jean-François Simard et Abdoul Echraf Ouedraogo

Cristina Petraş, *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages* sous la direction de Wim Remysen

Augustin Emmanuel Ebongue, *La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières* sous la direction de Laurence Arrighi et Mathieu Leblanc

Patrick Chardenet, *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation ou l'enquête évaluative* de Gérard Figari et Dominique Remaud

Bauvarie Mounga, *Le discours et le texte : Saussure en héritage* sous la direction de Marcio Alexandre Cruz, Carlos Piovezani et Pierre-Yves Testenoire

Jean-Michel Nzikou, *Fantastique et littérature africaine contemporaine. Entre rupture et soumission aux schémas occidentaux* de Pierre Martial Abossolo

Anne Aubry, *Audaces et défigurations. Lectures de la romancière portugaise Agustina Bessa-Luís* sous la direction de Catherine Dumas et Agnès Levécot

Efstratia Oktapoda, *L'Orient des revues (XIX^e et XX^e siècles)* sous la direction de Daniel Lançon

Marc Cheymol, *Muse, étrangère. Anthologie poétique de l'Europe française (XVIII^e siècle)* de Alexis Léonas

Anca Gâţă, *Discours et communication didactiques en FLE* sous la direction de Abdelhadi Bellachhab, Olga Galatanu et Rana Kandeel

Colette Noyau, « Savoir lire », *Revue française de linguistique appliquée*, volume XX-2, décembre 2015

Albert Jiatsa Jokeng, *Du « contemporain » à l'université. Usages, configurations, enjeux* sous la direction de Marie-Odile André et Mathilde Barraband

Diana Lefter, *Balzac et le XVII^e siècle : mémoire et création littéraire* de Maxime Perret

Etsè Awitor, *Actes du XIII^e congrès national des professeurs de français. Le français au cœur de la diversité : acteurs, contextes, pratiques*

Suite de la page 1

[...] Éditorial

Enfin, Gregory Nutefe Kwadzo s'intéresse au rôle de l'association ghanéenne des professeurs de français dans la promotion du français. Se basant sur le concept de « marché aux langues », il montre comment cette association « constitue un pilier pour la promotion du français en milieu plurilingue et [...] agit aussi comme un groupe de pression capable d'influencer les décisions portant sur le français ».

Deux autres articles sont accessibles dans la version en ligne : Présidente d'honneur de l'association des professeurs de français en Ouganda, Milburga Atcero décrit pour sa part les activités de cette association et les pistes pour son activité future, en insistant notamment sur son rôle pour le développement de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques dans le pays.

Enfin, le dernier article de ce dossier spécial concerne le Réseau sud-américain d'enseignants-chercheurs en langue française et cultures francophones (CLEFS-AMSUD) et son importance pour les chercheurs d'Amérique latine. Les quatre auteures (Claudia Gaiotti, Laura Masello, Eliane Lousada et Sabrina Bevilacqua) décrivent les activités de ce jeune réseau, créé en 2012 avec la « volonté de tisser des liens de coopération et d'action entre des chercheurs et des universités ancrés dans la région ». Elles concluent qu'aujourd'hui ce réseau, « qui fait germer des idées, relève ainsi le défi de créer de nouveaux scénarios de collaboration, d'échange et de production scientifique entre différentes communautés de savoir ».

Plusieurs de ces articles mettent en évidence les liens profonds qui existent entre les associations de professeurs de français et les institutions de la Francophonie, que ce soit l'Organisation internationale de la Francophonie ou l'Agence universitaire de la Francophonie. Ce dossier spécial du *Français à l'université* est donc l'occasion à la fois de partager ces bilans et de rappeler que la FIPF et les associations qui en font partie sont une composante à part entière du mouvement francophone.

Ce numéro est complété par un article « Ressources » sur un nouvel outil de mise en contact des professeurs de français, développé par l'Institut français, IFprofs, et par le compte-rendu d'un séminaire régional des départements de français du Moyen-Orient, organisé dans le cadre du projet « Dialogue d'expertise ».

Stéphane Grivelet

En français et en d'autres langues

PRENDRE LA DIVERSITÉ AU SÉRIEUX EN DIDACTIQUE/DIDACTOLOGIE DES LANGUES. ALTÉRISER, INSTABILISER : QUELS ENJEUX POUR LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION ?

Huver, Emmanuelle et David Bel (coord.), (2015), L'Harmattan, Paris, 288 pages.

C'est à un renouvellement de la réflexion sur la *diversité* des usages et de l'appropriation des langues que nous invitent Huver et Bel dans cet ouvrage collectif, consacré à la didactique et à la didactologie des langues et des cultures. Cette étude invite à réfléchir à la *diversité* culturelle et linguistique dans un souci de conscientisation et de réflexion permanent sur la décentration et l'écoute de l'autre. Ce qui intéresse les auteurs, c'est précisément d'interroger les usages, les conceptions et les modalités auxquels la *diversité* de l'enseignement et de l'apprentissage renvoie, sans jamais se départir de la recherche ou de l'intervention. Les articles permettent de voir la *diversité* non pas comme une catégorie donnée *a priori*, mais comme mouvante et en construction. Sans s'aventurer à reconstituer clairement l'organisation complexe (tant sur le plan conceptuel que thématique) de l'ouvrage, on en proposera quelques points de repère :

- place des constructions culturelles en didactique des langues : discours occidental sur la Chine et rejet du culturalisme exotique (Debono), perceptions et interprétations de la diversité (sociale, spatiale et identitaire des usages langagiers) et de la pluralité didactique dans la formation linguistique des adultes migrants (Lebreton et Leconte), sollicitation d'expériences croisées comme pistes didactiques en Afrique (Peigne et Feussi), références académiques plurielles de l'écriture des apprenants chinois (Pernet-Liu), apports professionnalisants de la mobilité dans les choix didactiques des enseignants chinois (Goï et Lyang) ;
- circulation entre espaces réels (géographiques : Chine, France et Japon, et historiques : de la fin du 19e siècle à la période contemporaine) et symboliques liée à la transmission et à l'appropriation des langues : littérature et langue de migration (Bouvier-Lafitte), culture éducative des étudiants en France (Xie et Han), décalage entre politique nationaliste et ouverture inhérente à l'enseignement des langues et des cultures (Hu), mise en perspective des cultures d'apprentissage (Wang), autarcie du modèle didactique japonais (Takeuchi), ancrage historique de l'ouverture à la diversité didactique (Zhou) ;
- réorientation théorique du concept de *diversité* : interroger la posture du natif comme ressource d'apprentissage (Torres-Castillo), mieux appréhender les situations d'appropriation des savoirs, les capacités et les aptitudes liées au domaine linguistique dans un contact permanent avec les langues en présence (Castellotti).

Les orientations théoriques et pratiques évoquées par l'ensemble des auteurs permettent de croiser sans jamais unifier les différentes catégories épistémologiques et méthodologiques susceptibles de rendre partageables les conceptions renouvelées de la *diversité*. Tous les auteurs invitent à accepter l'impénétrabilité de l'autre, comme une condition nécessaire pour repenser le rapport au monde de celui qui apprend et de celui qui enseigne. C'est à ce titre seulement que la *diversité* peut se faire *diversitaire*. Les approches *diversitaires* prennent en compte des éléments relevant de différentes catégories *anthropologiques* (construction de systèmes pour structurer le monde), *épistémologiques* (enseignement de la culture comme antagonisme entre des postures identitaires mouvantes) et *socio-historiques* (situées et susceptibles d'être reconstruites dans le temps). L'ensemble de l'ouvrage invite ainsi à revisiter les moyens possibles d'une didactique *de* et *par* l'altérité, gage d'une pratique didactique à l'écoute des répertoires identitaires pluriels.

Olivier-Serge Candau
CRREF (EA 4538), ESPE de la Guadeloupe, Université des Antilles

À lire également sur le site www.bulletin.auf.org les notes de lecture de

Cécile Sabatier, *Le plurilinguisme dans la formation universitaire des enseignants de langues. Compte rendu d'une expérience en contexte roumain* de Monica Vlad

Leila Messaoudi, « Français et plurilinguisme dans la science », *Synergies Europe*, numéro 8, sous la direction de Laurent Gajo et Malgorzata Pamula-Behrens

Sílvia Melo-Pfeifer, « Français, anglais et allemand : trois langues rivales entre 1850 et 1945 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, numéro 53 (décembre 2014)

Martha Pardo Segura, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures* sous la direction de Philippe Blanchet et Patrick Chardenet

Elena Akborisova, « Enseigner les langues à l'université, un métier qui s'apprend ? », *Les langues modernes*, numéro 3/2015

Jean Claude Abada Medjo, *Juan Benet et les champs du savoir* sous la direction de Claude Murcia

Abdelkrim Boufarra, *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique* sous la direction de Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans

Suite de la page 1

[...] Point de vue

en français. Dans ce cadre plusieurs priorités ont été définies pour les développer :

- les faire évoluer pour être capables de répondre aux demandes émanant des différentes structures de l'université en proposant par exemple du français professionnel ;
- les ancrer au cœur du développement socioéconomique pour répondre aux besoins du marché (en inscrivant par exemple dans les curricula des modules de français sur objectifs spécifiques [FOS] et de français sur objectifs universitaires [FOU]) ;
- diversifier l'offre et créer d'autres « parcours » en vue de développer des formations professionnalisantes ou d'adapter les formations existantes aux exigences actuelles, notamment en termes de débouchés professionnels ;
- promouvoir les formations de français pour les rendre plus visibles et au service des étudiants en formation initiale et les professionnels en formation continue ;
- utiliser les TICE, en tant qu'outils mis au service de la formation, intégrer également dans les curricula des modules ou cours en ligne (sous forme de CLOM/MOOC) destinés également au grand public.

Ce séminaire a aussi été l'occasion d'échanges entre tous les enseignants en provenance de différents pays, de réflexions sur les problèmes ou difficultés qu'ils rencontrent, sur leur

vécu et l'opportunité pour leur donner des conseils et essayer de trouver des solutions ensemble.

À la suite de cette rencontre, 6 universités d'Égypte, d'Irak, de Jordanie, du Koweït et du Liban ont déposé des demandes d'expertise auprès de l'AUF et de l'Institut français, partenaires du programme, et ont pu obtenir un soutien pour bénéficier d'une expertise générale ou spécifique ou même complémentaire afin de créer de nouvelles structures (départements d'études françaises, centres universitaires de langues vivantes ou sections de français) ou de développer ou de faire évoluer le département ou le centre de langues.

D'autres demandes seront déposées suite au lancement du nouvel appel d'offres en mai 2016 (voir http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article53)

Mirande Khalaf

Développé conjointement par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français, avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, pour améliorer les formations en français dans l'enseignement supérieur, le projet « Dialogue d'expertise » termine sa deuxième année d'existence. En 2015, 12 missions d'expertise, mobilisant une vingtaine d'experts universitaires, ont été menées dans des établissements d'enseignement supérieur au Maghreb, au Moyen-Orient, en Afrique de l'Ouest, dans l'Océan indien, en Asie et dans les Caraïbes, portant à 27 le nombre total de missions réalisées depuis le début du projet.

À lire également sur le site www.bulletin.auf.org

l'article d'Olivier Dezutter et Eliane Lousada « La rédaction de genres universitaires : pratiques et points de vue d'étudiants universitaires au Brésil et au Québec »